

Création du Syndicat des Professionnels du Logement des Seniors (SPLS)

Le 7 septembre 2022 - Les professionnels de l'aménagement du domicile des seniors se regroupent au sein d'un syndicat professionnel pour normaliser la qualité des travaux effectués au domicile des seniors.

Un indéniable vieillissement progressif de la population française

Les plus de 70 ans sont aujourd'hui un peu plus de 10 millions. Dans 30 ans, ils seront 16 millions, soit près d'un quart de la population française. Or, les moins de 70 ans n'évolueront pas, ils resteront à environ 58 millions. Le constat est donc clair : l'accroissement de la population française, de 68 millions en 2022 à 74 millions en 2050, se fera exclusivement par l'augmentation des seniors de plus de 70 ans. Le vieillissement est donc devenu une préoccupation partagée par beaucoup et un enjeu de politique publique avec pour question centrale : « comment organiser le bien-vieillir, pour que chacun puisse accomplir la dernière partie de son existence dans des conditions dignes ? ».

Un syndicat pour mieux accompagner le grand âge

Pour mieux répondre à l'enjeu majeur de l'accompagnement du grand âge, des professionnels de l'aménagement du domicile des seniors ont souhaité rassembler leurs compétences. Cette démarche volontariste se traduit par la création d'une nouvelle organisation professionnelle, le Syndicat des Professionnels du Logement des Seniors (SPLS). Sa vocation première est de normaliser progressivement le niveau de qualité des professionnels impliqués dans des travaux au domicile des personnes âgées. Des initiatives en faveur de la qualité seront annoncées progressivement.

Et si la qualité - des matériaux, des solutions retenues, des intervenants - est le facteur clé pour l'aménagement du logement d'un senior, être d'abord un professionnel du bâtiment capable également d'intégrer les spécificités liées à l'âge des occupants est indispensable. Le SPLS s'emploiera à recenser des bonnes pratiques, à les formuler dans des documents, à entamer des démarches de certification, en faisant dialoguer les différents corps de métier entre eux, mais aussi avec les professions de santé.

Présidé par Marc Chaponic, Directeur Général de la société Lergon'home, le SPLS compte parmi ses membres fondateurs, les entreprises Easy Shower, Indépendance Royale et Kinédo. Le Syndicat regroupe d'ores et déjà une cinquantaine d'entreprises adhérentes.

L'aménagement du lieu de vie des seniors, la clé du maintien à domicile

Toutes les enquêtes (sondage Ifop 2019) montrent que 85 % des Français souhaitent vieillir à domicile, plutôt qu'intégrer des structures collectives, maisons de retraite, ... Depuis quelques années, les pouvoirs publics ont pris la mesure de ce souhait et entamé le virage domiciliaire (réorientation des aides vers le maintien à domicile) avec deux piliers : les services à la personne, connus depuis longtemps, et l'aménagement du domicile.

Sujet relativement récent, l'aménagement du domicile est soutenu par plusieurs mesures. Le groupe Action Logement a ainsi mis en place, entre 2020 et 2021, une aide qui permettait aux plus âgés de transformer une baignoire en douche. Par ailleurs, la dernière campagne présidentielle a été l'occasion de la formulation du projet d'une prime baptisée « MaPrimeAdapt' », qui, sur le modèle de « MaPrimeRenov' » pour le financement de la transition énergétique, permettrait de financer des travaux d'adaptation du logement pour les seniors.

Aujourd'hui, la gamme des travaux concernés s'est étendue de l'aménagement des sanitaires, au monte-escaliers, à la domotique, ...

Contacts presse

Sandra Laberrenne – slaberenne@meiji-communication.com - 06 43 19 13 88

Sophie Schmierer – ssschmierer@meiji-communication.com - 06 60 79 36 26